



La Mairie vous accueille :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Permanences des samedis : 06 et 20 juin

De préférence sur rdv

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous
Contact: 02.41.77.04.49

accueil@saint-augustin-des-bois.fr

www.saint-augustin-des-bois.fr

[Facebook.com/saintaugustindesbois49](https://www.facebook.com/saintaugustindesbois49)

La maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

URGENCES

Urgences : 112

Samu : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Médecin de garde : 116 117

Pharmacie de garde : 32 37

Gendarmerie : Bécon les Granits,

Avenue de la Clercière.

Tél. 02.41.77.90.17

SERVICES

Collecte des ordures ménagères :

Les 3RD'Anjou Tél : 02.41.59.61.73

Accueil périscolaire :

Centre polyvalent, Impasse des Petits lous

Tél : 02.41.77.08.45

Responsable périscolaire : 07.57.41.86.07

enfance@saint-augustin-des-bois.fr

<https://portailfamilles.valleesduhautanjou.fr/>

Accueil de Loisirs Bécon-St Augustin :

- Antenne de St Augustin : Centre polyvalent, Impasse des Petits lous.

- Antenne de Bécon : 10 bis rue de Cholet.

Responsable : 06.18.99.70.99

alshbecon-stau@valleesduhautanjou.fr

Service jeunesse :

Maison Commune de Loisirs

Place du Cèdre

Tél : 07.56.00.08.90

servicejeunesse@valleesduhautanjou.fr

Bibliothèque intercommunale :

Maison Commune de Loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Gratuit

Mercredi de 17h00 à 18h30

Samedi de 10h30 à 12h00

Dimanche de 11h00 à 12h00

Collecte des déchets : lundis 05 et 19 juin 2026

EDITO DU MAIRE

Chères Augustinoises, Chers Augustinois,

La vague de chaleur qui s'installe précocement nous rappelle que le changement climatique est bien présent. Il est important de prendre soin des personnes vulnérables et que celles-ci puissent être recensées en mairie.

Des actes de vandalisme sur des biens communaux se répètent : le dernier en date sur le robot tonte du stade. Ces dégradations sont inadmissibles et inacceptables et ont un coût pour la collectivité et donc indirectement pour vous Augustinoises et Augustinois. Pour cette dégradation le coût de réparation s'élève à 1/3 du prix du robot neuf soit environ 5000€.

L'équipe municipale se pose la question de s'équiper d'une installation de vidéo surveillance ce qui aura un coût et sera au détriment d'autres projets. Si des personnes connaissent les auteurs de ces actes de lâcheté merci de vous manifester auprès de la mairie.

Le mois de juin s'annonce festif avec le festival de théâtre, la fête de la musique, la kermesse de l'école Sainte-Monique et la fête de l'école Albert Jacquard, ces manifestations permettront d'animer notre commune, d'échanger et de passer des moments conviviaux avant la pause estivale.

Bien à vous.

Emmanuel Charles

CEREMONIE DU 8 MAI



Le 8 mai dernier, les habitants, les élus, les anciens combattants et les enfants de la commune se sont réunis à Saint-Augustin-des-Bois à l'occasion de la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.

Ce temps de recueillement a permis d'honorer la mémoire de celles et ceux qui se sont battus pour la liberté et de transmettre aux plus jeunes le devoir de mémoire.

La municipalité remercie l'ensemble des participants, ainsi que les porte-drapeaux et les anciens combattants, pour leur présence lors de cette cérémonie

APPEL AUX PERSONNES VULNERABLES

À l'approche des fortes chaleurs, la mairie met à jour son registre des personnes vulnérables afin d'assurer un suivi et une vigilance adaptés en cas de besoin.

Sont notamment concernées les personnes âgées, isolées, en situation de handicap, atteintes de maladies nécessitant un suivi médical, ou rencontrant des difficultés temporaires ou permanentes pour faire face seules à une situation exceptionnelle (fortes chaleurs, grand froid, problème de santé...).

Les personnes concernées, ou leurs proches, sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie.

L'inscription est basée sur le volontariat et les informations communiquées restent strictement confidentielles.

Ce registre permet aussi d'identifier les personnes vulnérables en cas de coupures d'eau ou d'électricité.



Renseignements et inscription au 02.41.77.04.49 ou directement en mairie.

JUMELAGE DES SAINT-AUGUSTIN

À l'occasion du week-end du 1er mai, le traditionnel rassemblement des Saint-Augustin de France s'est tenu cette année chez nos cousins de Seine-et-Marne.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les participants ont partagé de nombreux moments de joie et de bonne humeur : repas festifs, visites culturelles, animations et soirées dansantes ont rythmé ce beau week-end placé sous le signe de l'amitié et du partage.

Entre éclats de rire, retrouvailles et découvertes, cette nouvelle édition du jumelage a une nouvelle fois renforcé les liens qui unissent les différentes communes Saint-Augustin de France.

Un grand merci à nos hôtes pour leur accueil exceptionnel.

Rendez-vous est déjà pris en Corrèze en 2027 pour poursuivre cette belle aventure humaine et festive !



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Lors du Conseil municipal du 27 avril, les élus ont notamment procédé à la mise en place du nouveau Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), composé de 4 membres élus (Nelly GUERIN, Stéphanie COURAUD, Sylvie MIGUEL et Christophe CHOQUÉ) et de 4 membres qui seront nommés par arrêté du Maire.

Plusieurs commissions municipales ont également présenté leurs premiers travaux et les projets à venir pour le mandat.

Retrouvez l'intégralité des procès-Verbaux des Conseils municipaux sur notre site internet : <https://saint-augustin-des-bois.fr/conseils-municipaux/>

Prochain conseil municipal : **lundi 29 juin** à 20h30 à la salle annexe de la mairie.

ARRIVEE D'UN NOUVEL AGENT

Bienvenue à Théo Louvet !

Théo a rejoint notre équipe le 4 mai dernier.

Présent le lundi, mercredi et jeudi matin à l'accueil, il assure les missions de communication, et apporte également un soutien administratif au quotidien, il est l'interlocuteur privilégié des associations.

En dehors de son activité professionnelle, Théo s'investit dans l'association « Molécules Sonores » dans les Deux-Sèvres, où il exerce en tant que DJ lors d'événements musicaux et festifs.



SERVICE PERISCOLAIRE RENTREE 2026/2027

Appel à candidatures !

Le service périscolaire recherche des personnes intéressées pour effectuer des remplacements sur des missions d'animation et d'accompagnement des enfants sur les temps de restauration scolaire et d'accueil périscolaire (matin/soir), à partir de la **rentrée de septembre 2026**.

Vous avez du temps libre ou cherchez un complément d'activité et vous souhaitez intervenir auprès des enfants : contactez la responsable enfance : Mme Blaitir au 07.57.41.86.07 - enfance@saint-augustin-des-bois.fr



NOUVELLE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE

L'entreprise **Mister Cleaner 49** propose désormais ses services de nettoyage à domicile pour voitures, canapés et tapis.

Ce service de proximité permet aux habitants de bénéficier d'une prestation professionnelle directement à domicile.

Découvrez les réalisations et contactez l'entreprise sur Instagram : @MISTERCLEANER_49 ou au 06.26.27.44.65



UN MOIS DE JUIN FESTIF SUR SAINT-AUGUSTIN

Les festivités débuteront les **13 et 14 juin** avec la 4^e édition du festival de théâtre organisé par l'association « Les P'tites Violettes », un rendez-vous culturel convivial à ne pas manquer.

Puis, place à la musique avec la Fête de la Musique le vendredi **19 juin** ! Venez en famille ou entre amis partager une belle soirée musicale et profiter d'un moment chaleureux et festif au cœur de la commune.

Enfin, les fêtes d'écoles viendront clôturer ce mois animé : l'école Albert Jacquard vous donne rendez-vous le samedi **27 juin**, suivie de l'école Sainte-Monique le dimanche **28 juin**.

Un beau programme en perspective pour petits et grands !

THEATRE LES P'TITES VIOLETTES

**L'ASSO
"LES P'TITES VIOLETTES"**

**PRESENTE LA 4^{EME} EDITION
DE SON FESTIVAL**

13 & 14 JUIN

**PRIX LIBRE
AU CHAPEAU**

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

SAMEDI	DIMANCHE
15H30 : L'ÉCOLE DE LA FORÊT ENCHANTÉE (ENFANTS)	11H30 : L'ÉCOLE DE LA FORÊT ENCHANTÉE (ENFANTS)
17H30 : PASSION THÉÂTRE ! (ADOS)	14H00 : PASSION THÉÂTRE ! (ADOS)
20H00 : ENSEMBLE POUR LE MEILLEUR, ET LE PIRE POUR EUX ! (ADULTES)	16H00 : ENSEMBLE POUR LE MEILLEUR, ET LE PIRE POUR EUX ! (ADULTES)

**SAINT AUGUSTIN DES BOIS
CENTRE POLYVALENT**

FÊTE DE LA MUSIQUE

VENDREDI 19 JUIN
St Augustin des Bois

**fête
de la
musique**

Fête de la Musique - A partir de 19h

**Bar et Restauration
Concert gratuit**

Familiales rurales
Vivre mieux !
Pays de la Loire

financé par nos soins - ne pas lèter sur la voie publique

ECOLE ALBERT JACQUARD

**ORGANISÉE PAR LES MEMBRES DE
L'APE DE L'ÉCOLE ALBERT JACQUARD**

**Fête
de l'école
Albert Jacquard**

SAMEDI 27 JUIN 2026

**SPECTACLE DANS LA
COUR DE LA PÉRISCOLAIRE**

**STANDS, ANIMATIONS, JEUX POUR TOUS,
TOURNOIS DE GRENOUILLE, MAQUILLAGE,
PÊCHE À LA LIGNE, TIRS AU BUT ...**

Spectacle des enfants	Verre de l'amitié	Repas & ouverture des stands
--------------------------	----------------------	------------------------------------

TOMBOLA

Avec de nombreux lots à gagner: Carte cadeaux Center Parc,
entrée à l'Aquascope, Dual air Fryer Tefal, enceinte JBL
electroménager...

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

Plus d'informations à venir dans les prochains jours

ECOLE SAINTE MONIQUE

KERMESSE

DE L'ÉCOLE SAINTE MONIQUE
Célébrons tous ensemble cette journée !

DIMANCHE 28 JUIN

SPECTACLE DES ENFANTS À 9H45

BUVETTE & *RESTAURATION SUR PLACE

TOMBOLA : NOMBREUX LOTS À GAGNER

STANDS DE 10H45 À 12H30

Retrouvez-nous à l'aire du City Stade, venez nombreux !

Organisée par l'Équipe enseignante et les membres de l'Odgc
*Restauration sur commande

PORTES OUVERTES LA FERME DES MYRTILLES - 5 ANS DÉJÀ !



Le samedi 6 juin, La Ferme des Myrtilles, située sur la route de Villemoisan à Saint-Augustin-des-Bois, ouvrira ses portes pour célébrer ses 5 ans d'activité.

Cette journée conviviale se déroulera de 10h à 17h et sera l'occasion pour tous les visiteurs de découvrir l'univers de la ferme, ses productions et son fonctionnement. Venez en famille ou entre amis pour passer un moment agréable au cœur de la nature !

Au programme :

- Visites guidées de l'exploitation
- Dégustations des produits de la ferme
- Animations pour petits et grands

LE LOGEMENT SOLIDAIRE, UNE SOLUTION LOCALE



Le SIAO 49 développe **l'intermédiation locative** : un dispositif permettant à des propriétaires de louer leur logement à une association agréée, qui accompagne ensuite des ménages vers un logement durable.

Cette solution offre de nombreux avantages aux bailleurs : loyers garantis, même en cas de vacance, gestion administrative simplifiée, suivi du logement et accompagnement du locataire par des professionnels. Elle permet également de limiter les risques locatifs tout en bénéficiant d'avantages fiscaux possibles grâce au dispositif Loc'Avantages.

L'association assure également l'état des lieux, le suivi des paiements et une présence régulière auprès des occupants. Le propriétaire bénéficie ainsi d'une location sécurisée et sereine, tout en participant à une démarche solidaire utile au territoire.

☎ Renseignements au 07.56.43.21.21 / r.andre@siao49.fr

SEJOURS JEUNESSE

Le Service Jeunesse propose plusieurs séjours pour les jeunes de 11 à 17 ans durant l'été 2026. Au programme : surf, vélo, paddle, kayak, baignade, soirées à thème, découverte et moments de convivialité !

Trois séjours sont proposés :

- « Surf & Chill » (14-17 ans) du 13 au 17 juillet à Saint-Hilaire-de-Riez ;
- « Roulez Jeunesse ! » du 20 au 24 juillet en bord de Loire ;
- « Prenons le large ! » du 27 au 31 juillet à Quiberon.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 20 mai et se font uniquement via le portail familles :

Les tarifs sont calculés selon le quotient familial, avec des aides possibles sous certaines conditions.

☎ Renseignements auprès du Service Jeunesse au 07.57.46.54.93.



HAIES BOCAGERES

La CCVHA poursuit son engagement en faveur de l'environnement avec le développement des haies bocagères sur le territoire. Véritables alliées de la biodiversité, les haies jouent un rôle essentiel dans la préservation des paysages, la lutte contre l'érosion des sols, l'amélioration de la qualité de l'eau et la protection de la faune locale.

Les exploitants agricoles et propriétaires de parcelles agricoles peuvent bénéficier d'une aide financière pour la plantation de haies bocagères.

Ce dispositif, soutenu par la Région des Pays de la Loire, permet une prise en charge de 80 % des travaux : fourniture des plants, protections, paillage et accompagnement technique.

Les projets doivent concerner **des parcelles agricoles**, prévoir au minimum **100 mètres linéaires** de plantation et utiliser des essences bocagères locales.

Les personnes intéressées peuvent déposer leur candidature avant le 30 juin auprès de l'Association EDEN, chargée de l'accompagnement des projets.

<https://saint-augustin-des-bois.fr/actualites/plantation-de-haies-bocageres-des-aides-pour-vos-projets/>